

enda-madesahel



# PATRIMONIALISATION DES RESSOURCES VEGETALES AU SENEGAL : ETAT DES LIEUX, VALORISATION ET PERSPECTIVES

3 et 4 Juillet 2012  
au Centre Thierno Seydou Nourou TALL  
Mbour, Sénégal

## RAPPORT DU COLLOQUE

Organisé par  
Le Conservatoire Botanique Michel Adanson  
(ENDA-MADESAHEL)  
&  
Le Laboratoire Botanique et Biodiversité  
(FST-UCAD)



# INTRODUCTION

Les 3 et 4 juillet 2012 au Centre Seydou Nourou Tall de Mbour a eu lieu un colloque qui avait pour thème « Patrimonialisation des ressources végétales au Sénégal : état des lieux, valorisation et perspectives ». Ce colloque a été conjointement organisé par le Laboratoire Botanique-Biodiversité de l'UCAD et le Conservatoire Botanique Michel ADANSON.

Les objectifs de ce colloque étaient de rassembler des scientifiques, des décideurs, des praticiens, des spécialistes et des leaders communautaires de la gestion des Ressources Naturelles pour échanger et discuter sur :

- ✓ l'utilisation des Ressources Naturelles au Sénégal ;
- ✓ La valorisation durable des Ressources Naturelles Végétales ;
- ✓ le développement des synergies dans l'étude et la gestion concertée et durable de ces Ressources Naturelles Végétales.

Ainsi, le colloque a réuni plusieurs institutions, notamment le Ministère de l'Ecologie et de la Protection de la Nature, le Conservatoire Botanique Michel Adanson, le Département de Biologie Végétale / FST / UCAD, la Mairie de Mbour, Enda Santé, l'Institut de Santé et Développement (ISED / UCAD), la Fédération des Tradipraticiens, le Regroupement des Femmes de Poponguine pour la Protection de la Nature, la Réserve Naturelle de Poponguine, des associations de producteurs et des scientifiques.

Après la cérémonie d'ouverture, deux activités ont été menées :

- des présentations ;
- un reboisement .

## CEREMONIE D'OUVERTURE

L'atelier a démarré le 3 juillet 2012 à 10h 20 min par une cérémonie d'ouverture présidée par Pr SYLLA du Département de Biologie Végétale, Directeur de l'Enseignement Supérieur Privé. Après avoir remercié et souhaité la bienvenue aux participants, Pr Sylla a décliné l'agenda de ce colloque. Ainsi, cinq allocutions ont été faites.



- Mme Monique B. DIOUF, représentante du Conservatoire botanique Michel ADANSON a parlé au nom du Dr Mame Thierno Aby SY empêché. Elle a commencé son allocution en souhaitant la bienvenue aux participants et a axé son intervention sur l'interdépendance Santé-Biodiversité et l'importance des ressources naturelles végétales qui sont maintenant utilisées de manière abusive, d'où la nécessité de les conserver ; elle affirme par la suite que c'est dans ce contexte que le colloque a été organisé et espère que des réflexions pertinentes en sortiront.

- M. Mangoné MBAYE, représentant du Maire de la Commune de Mbour, a souligné que ce thème interpellait les collectivités locales et était un domaine où le cadre juridique était encore flou ; il espère que ce colloque balisera quelques pistes et que les collectivités locales dont le cadre de vie est la priorité, pourront s'attacher aux conclusions (conseils et aspects pratiques) de ce colloque pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement.
- Pr Kandioura NOBA, Assesseur de la Faculté des Sciences et Techniques a, après avoir remercié les responsables du Conservatoire et tous les collaborateurs, magnifié cette initiative qui participe à la nouvelle vision qui consiste à s'ouvrir au monde extérieur, c'est-à-dire prendre en compte les préoccupations des populations. Il a ensuite parlé des enjeux de la biodiversité surtout des processus de dégradation accélérée qui doivent conduire à la prise de responsabilités pour la préservation obligatoire de ces ressources et l'obligation de repenser les paradigmes en matière de gestion et de valorisation par l'adoption de bonnes pratiques comme le consensus, l'implication des partenaires privés et l'application des plans locaux d'action. Pour lui les savoirs locaux et les connaissances scientifiques pourront constituer une solution à la conservation et à la gestion des ressources naturelles ; avant de terminer son allocution, le Pr NOBA, au nom de tous les participants, s'est réjoui de la présence de Mr Gaoussou SAMBOU ex-animateur de l'herbier de l'IFAN à qui il voe beaucoup de respect et reconnaît également sa dimension internationale.
- Ensuite Dr Mayassine DIONGUE, représentant l'ISED a donné les 3 raisons qui ont motivé leur participation à ce colloque à savoir le rôle des végétaux, l'approche écosystémique et la transdisciplinarité ; il pense qu'une meilleure préservation des écosystèmes permettrait une conservation des ressources naturelles pour un développement durable.
- Enfin, le Commandant Pape Momar FAYE, représentant du Ministère de l'Ecologie et de la Protection de la Nature a souligné que ce colloque venait à point nommé en raison des menaces qui pèsent sur la biodiversité et qu'il permettrait de réfléchir sur un meilleur modèle de gestion de nos ressources naturelles végétales.



## PRESENTATIONS/COMMUNICATIONS

Au total, 10 communications regroupées en 3 sessions ont constitué les points forts des interventions durant les deux jours du colloque.

**Session 1** : Utilisation et Gestion de Ressources Naturelles Végétales ;

**Session 2** : Plantes Médicinales ;

**Session 3** : Biodiversité et Partenariat.

Après chaque présentation il y'a eu des discussions avec des questions-réponses et des contributions. Et au final des recommandations ont été données pour chaque thème abordé.

# Session 1 : Utilisation et Gestion de Ressources Naturelles Végétales

Modérateur : Pr Samba NDAO SYLLA

Rapporteur : Madiop GUEYE

- ❖ De l'opposition au reboisement à la défense de la forêt : analyse d'un processus de patrimonialisation d'un paysage forestier : l'exemple de Popenguine (Sergent Fonseca & Mme Thiaw)

Sergent FONSECA a commencé par présenter la Réserve Naturelle de Popenguine qui en 1986 était un milieu dégradé. Elle fait l'historique de la réserve et a donné ses caractéristiques. Elle a été créée en 1986 et présente une superficie de 1009 ha avec une grande richesse faunique (Céphalophe de Grimm, Python sebae, Singe vert, Patas patas, Pintade, chacal...). Elle est placée sous tutelle de DNP/MEPN. La réserve possède une frange maritime et une partie continentale. Ses objectifs sont : 1- de restaurer l'habitat dégradé et le valoriser au profit des économies locales ; 2- d'améliorer la représentativité des écosystèmes caractéristiques du pays, dans le réseau des aires protégées et 3- de créer une unité de référence. La stratégie de gestion de la réserve est de favoriser la participation des populations (cogestion). Mme FONSECA a présenté les résultats obtenus par la réserve en matière de gestion de la biodiversité. Elle a présenté les différentes activités d'aménagement de la réserve (Clôture de pépinière, Aménagements de points d'eau saisonniers, Programme annuel de régénération assistée du milieu, Ouvrages de lutte contre l'érosion, Aménagement annuel de pare-feux, Entretien régulier de la plage, Aménagement de pistes pédestres). Elle a présenté les activités d'écotourismes pratiquées dans la réserve :

- Repérer des sites d'intérêt touristique ;
- Construire un écomusée et des points d'observation (miradors) ;
- Elaborer le panorama du cap de NAZ ;
- Elaborer des supports de promotion de l'écotourisme ;
- Former des écoguides ;
- Développer des produits écotouristiques.



Pour terminer, Mme FONSECA a dégagé les perspectives de la réserve :

- Maintenir la dynamique de participation des populations à la restauration du milieu ;
- Consolider le partenariat et la coopération ;
- Renforcer les stratégies de reconstitution du milieu naturel ;
- Promouvoir l'écotourisme au profit des communautés ;
- Développer la Recherche scientifique.

Ensuite Mme THIAW est intervenue pour dire que c'est en 1986 que les femmes de Popenguine se sont aperçues que cette réserve était leur patrimoine et qu'elles devaient s'en occuper. Sa reconstitution a débuté à partir de cette date grâce à des activités d'aménagement et au développement de l'écotourisme. Ainsi, 12 km de clôture, des pépinières, l'inventaire des plantes, des espèces naturelles et de leur utilité ont été réalisés. Ces femmes ont également reboisé la mangrove de la Lagune avec 19 sacs de propagules malgré le refus du président de la Communauté Rurale.

Elle a également parlé du Sommet de Rio où le Sénégal a été représenté par les Femmes de Popenguine et qu'en 1996, elles ont signé un protocole d'accord avec le Ministère de l'Environnement et le Conservateur du Parc ; ce protocole a permis de mettre en place une prise de décision commune. Elle a souligné également que ces femmes mènent d'autres activités comme la transformation des céréales locales et qu'elles luttent aussi contre l'insalubrité grâce à la confection de colliers à partir de papiers journaux. Ainsi, ces différentes activités leur ont permis de gagner plusieurs prix du Chef de l'Etat et d'avoir une reconnaissance internationale avec leur participation au Sommet Rio + 10.

Après leur exposé il y'a eu quelques échanges :

D'abord M. Sérigne Mor MBAYE, Sociologue, confirme que ces femmes se sont toujours occupées de la forêt grâce à leur dévotion et à leur aptitude à conserver la nature et que l'Etat devrait s'appuyer sur elles ; il propose ensuite qu'il y'ait une collaboration entre ces femmes et les universitaires. Ensuite César BASSENE, Doctorant à l'UCAD a demandé l'origine et le choix de la faune introduite ; comme réponse il n'y avait pas d'introduction mais

qu'un projet était en cours et que la multiplication de la faune était due à l'abondance de la flore après 1986 entraînant une abondance de la nourriture. Dr Mame Samba MBAYE, Enseignant-chercheur au Département de Biologie Végétale de l'UCAD est intervenu en disant qu'une coopération est dès à présent ficelée mais l'a également interpelée sur l'état de la flore au niveau de la réserve. Le Commandant FAYE lui a répondu en citant quelques espèces végétales et animales qu'on y rencontre en précisant que la texture du sol n'était pas riche et que dans cette zone ce sont les Acacia qui dominent. Et il précise également qu'il y'a un étudiant de l'ISE qui est entrain de faire l'inventaire floristique.

Ensuite Mme THIAW a répondu au Pr NOBA sur le fait qu'il n'existe pas de conflits avec l'administration et que le protocole signé était un programme-test qui a permis le partage des fonds obtenus et que ces fonds ont permis d'introduire l'éducation environnementale au sein des écoles et de mettre en place le corps des volontaires formé essentiellement de jeunes.





### ➤ Recommandations :

- *Collaboration entre les femmes de la Réserve de Popenguine et les Universitaires plus particulièrement le Département de Biologie Végétale (échanges, cours, conférences, travaux de recherches d'étudiants à la Réserve...);*
- *Mise en place d'une nouvelle politique forestière en rehaussant les taxes forestières et en améliorant les protocoles d'accord.*

### ❖ Diversité, utilités et utilisations des champignons au Sénégal (Maimouna KANE)

Dans cette communication, M. KANE, Doctorante à l'UCAD, a commencé par parler de l'importance écologique et économico-sociale des champignons ainsi que de leur diversité. Ainsi 137 espèces de champignons endomychoriziens existeraient au Sénégal. Parmi ces espèces, une a été rencontrée pour la première fois en Afrique.

Ensuite, elle a soulevé la question de l'ethnomycologie avec l'existence de plus de 200 genres de champignons utiles, qui, selon son expérience, ne sont pas tous utilisés au Sénégal.

Quelques espèces à usage alimentaire en Afrique ont été citées mais ces espèces ne sont pas consommées au Sénégal sauf le *Termitomyces schimperi* qui est consommé à Nioro du Rip, à Kaffrine et au Delta du Saloum. Elle souligne que c'est le seul champignon qu'on consomme à l'état sauvage qui est assimilé chez certaines populations à un aliment de soudure. M. KANE précise également que l'utilisation de certains champignons au Sénégal est discrète à cause la stigmatisation.

L'usage de certains champignons en médecine traditionnelle a été également abordé avec quelques exemples comme *Ganoderma multiplicatum* qui est une espèce utilisée grâce à ses propriétés anticancérigènes et *Podaxis pistilaris* qui est utilisée contre les dermatoses.

Elle a également parlé de l'intérêt des champignons qui sont saprophytes, symbiotiques et parasites (lutte biologique contre les nématodes). Pour cette lutte biologique, certaines espèces sont utilisées contre le paludisme et pour neutraliser des insectes nuisibles.

En conclusion Mme KANE précise que la diversité des champignons est peu connue et qu'il faut des moyens pour explorer d'autres sites et que l'éthnomycologie n'est pas très présente au Sénégal.



Ainsi, une série de contributions et questions-réponses s'en est suivie. M. Sambou confirme l'utilisation de *Termitomyces schimperi* (viande à patte longue) et de *Ganoderma multiplicatum* appelée « Feundeun » qu'on utilise également pour soigner les plaies gangrénées de diabète. Cela est également confirmé par le Commandant FAYE. C'est pourquoi il est nécessaire de faire des études poussées sur l'éthnomycologie.

M. S.M. MBAYE, sociologue a fait ensuite allusion à la non-consommation de champignons due à la méconnaissance de ces ressources ; pour lui il faut pousser les gens à consommer ces produits surtout dans ce contexte de pauvreté extraordinaire. C'est dans ce sens qu'un autre intervenant a proposé d'étudier en même temps les valeurs nutritives de ces champignons pour pousser les populations à les consommer.



Pour M. M. MBAYE, représentant du maire, l'atelier permettra d'ouvrir plusieurs pistes à l'exploitation de certaines espèces par les femmes de Popenguine.

#### ➤ Recommandations

- *Valorisation des champignons avec le Groupement des Femmes de Popenguine par la mise en place d'une champignonnière ;*
- *Détermination des valeurs nutritives de ces champignons pour pousser les populations à les consommer.*

## Session 2 : Plantes Médicinales

Modérateur : Pr Kandioura NOBA

Rapporteur : César BASSENE

- ❖ **Plantes médicinales et savoirs locaux : prévention et lutte contre les morsures de serpents et piqûres de scorpions (Commandant Pape Momar FAYE)**

Cette communication a été présentée par le Commandant FAYE (Eaux et Forêts). Dans sa présentation, il a évoqué quelques savoirs locaux concernant les morsures de serpents et piqûres de scorpions comme le thi (récitation de sourates ou incantations), l'utilisation des talismans ou de la pierre noire. Il a également cité quelques plantes à propriété préventive, antivenimeuse ou répulsive. Il a signalé au total 140 plantes médicinales dont 51 espèces sont utilisées pour traiter les morsures de serpent. Les racines de ces plantes constituent les parties les plus utilisées (40%).

### ➤ Recommandations

- *Détermination et exploitation des principes actifs de ces plantes médicinales en collaboration avec des Biochimistes ;*
- *Régénérer ces plantes par la voie de la multiplication végétative avec la Biotechnologie végétale ;*
- *Elaboration et soumission d'un projet de valorisation des plantes médicinales pour une gestion durable des forêts.*



**Xanthoxylum xanthoxyloïdes**  
Aux vertus antidiépanocytaires

## ❖ Médecine traditionnelle versus médecine moderne : atouts et faiblesses (M. Ndiaga SALL, Enda Santé)

Dans cette présentation M. SALL a abordé la politique sanitaire, les avantages et les inconvénients des médecines traditionnelle et moderne. Il a aussi évoqué le besoin de collaboration entre les deux médecines. Dans sa communication, M. SALL a analysé la politique sanitaire du Sénégal, il a donné les avantages et les inconvénients des deux types de médecine et a donner les axes à explorer pour jeter les bases d'une collaboration entre les deux médecines.

### ➤ Recommandations

- Développer l'approche scientifique des remèdes traditionnels
- Prendre en compte le rôle du tradipraticien en matière psychosociale et de prévention
- Sensibiliser les professionnels de santé sur l'intérêt de la médecine traditionnelle
- Encourager et canaliser les efforts des chercheurs et tradipraticiens dans la valorisation de la pharmacopée traditionnelle
- Elaborer un code d'éthique et de déontologie en médecine traditionnelle
- Développer des mécanismes de protection de la nature ainsi que de la propriété intellectuelle
- Combler le vide juridique



Cassia podocarpa

Aux vertus purgatives, cicatrisantes.  
Egalement utilisée contre la gonorrhée

## ❖ Avantages et contraintes dans l'utilisation des plantes médicinales : parole d'un tradipraticien (Dr SAMBOU)

Dans sa communication, M. Kaoussou SAMBOU (tradipraticien) a évoqué la disparition de certaines plantes médicinales, l'organisation des séminaires pour l'utilisation des plantes médicinales et aussi les limites que peuvent rencontrer les médecines traditionnelle et modernes. Suite à la présentation, des questions ont été posées et la discussion qui s'en est suivie a permis aux participants de mieux comprendre les avantages et les contraintes dans l'utilisation des plantes médicinales.

### ➤ Recommandations

- *Créer des banques de données sur les plantes médicinales et sur les pathologies concernées.*
- *Réaliser une collaboration franche et sincère entre la médecine traditionnelle et la médecine moderne ;*
- *Organiser des séminaires de formation (reconnaissance des symptômes des maladies, modes d'emploi des médicaments) à l'intention des tradipraticiens.*

## Session 3 : Biodiversité et Partenariat

Modérateur : Dr Djibril SANE

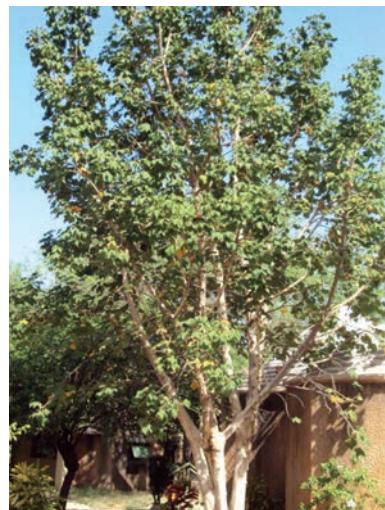
Rapporteur : Ablaye NGOM

- ❖ Présentations des étudiants du Master de TABEC sur la Biodiversité au Togo (ABOTSI Komla Elikplim), au Mali (Mamadou Lamine DIARRA) et au Sénégal (Mamadou SIDIBE )

Chacun des 3 étudiants a fait une présentation succincte de la situation géographique du pays étudié. Puis, ils ont apporté beaucoup d'informations sur la diversité des écosystèmes, la diversité biologique (flore, végétation, faune). Même si cette diversité est riche disent-ils, cette richesse tend à s'amenuiser du fait de causes profondes qui sont d'ordre naturel (sécheresse et érosion), anthropique (défrichements excessifs et incontrôlés, surexploitation, feux de brousse, pollutions) ou liées au cadre juridique et institutionnel (réglementation non appliquée ou mal appliquée, réglementation incohérente).

Dans leurs différentes communications, les étudiants ont proposé des méthodes et acquis en vue de la conservation de cette biodiversité. Il s'agit, dans le cadre juridique et institutionnel, d'une organisation de l'exploitation des ressources naturelles et de la conservation de la biodiversité d'une part et d'autre part d'une application locale de conventions internationales que le Sénégal et les autres pays ont ratifiées (conservations in-situ et ex-situ).

Selon eux, de plus grands efforts devraient être fournis dans la requalification des aires protégées, dans l'intégration des populations dans une gestion concertée et durable des ressources et dans le financement et le suivi des travaux sur le terrain et surtout dans la formation.



***Sterculia setigera***  
Aux vertus digestives,  
émollientes

Une discussion très enrichie, tant par la variété des questions soulevées que par leur pertinence, a succédé aux 3 présentations. Plusieurs suggestions et contributions ont été notamment apportées parmi lesquelles ont peut citer :

Selon le Pr NOBA, la notion de pollution n'a pas été bien explicitée (Sénégal). Pour ce qui est du Togo, il a eu à remarquer que 518 espèces sont introduites soit le 1/7 et de poser cette question-ci : D'où viennent ces espèces ?

Quant à M. SAMBOU, il s'interrogea sur la différence qui existe entre « bois sacré » et « forêt sacrée ».

Le Commandant P. M. FAYE a eu à apporter des précisions sur les disparitions d'espèces au Sénégal avant de donner des éclaircissements sur le climat du Togo qui est dû au fait que ce dernier ne soit pas dans une zone à déficit pluviométrique.

M. CAMARA a fait remarquer qu'il n'existait pas une liste rouge des espèces endémiques ou en voie de disparition et que le nombre d'aires protégées n'était pas non plus défini pour ce qui est de la présentation du Mali.



***Khaya Senegalensis***  
Aux vertus fébrifuges et  
antibiotiques



## ➤ Recommandations

- *Il a découlé de cette discussion que la préservation de cette biodiversité pourrait se faire par une conservation in situ (création de bois sacrés et forêts sacrées).*

### ❖ Concept de « Bois sacré » (Dr Serigne Mor MBAYE, Sociologue)

Il a été présenté par Dr S. M. MBAYE, Sociologue. Il a parlé de la crise identitaire qui fait que nous ne pouvons pas aller de l'avant, nous détruisons tout, nous ne sommes pas dans une posture de transmission intergénérationnelle. Il a parlé de l'histoire des « Bois sacré » qui date avant même l'antiquité. Il s'agit dit-il d'un pool génétique et c'est pour la conservation des essences qu'il est sacré. Il a fait remarquer qu'en Afrique, là où subsistent les cultures animistes polythéistes subsistent aussi les forêts classées et qu'aucun pays ne s'est développé en laissant tomber sa culture. Il a expliqué le concept de patrimonialisation qui ne consiste pas à laisser la ressource à l'Etat mais à la transmettre aux générations futures tout en sachant que l'Etat devra toujours réformer et réadapter en gardant la quintessence.

## ➤ Recommandation

- *Projet de mise en place de « bois sacré » en prenant en compte les plantes médicinales.*

### ❖ Enjeux des droits de propriété intellectuelle pour la valorisation économique et la conservation de la Biodiversité (Pr Diégane DIOUF)

Cette communication a été présentée par le Pr Diégane DIOUF (Département de Biologie Végétale). Il a évoqué au terme de sa présentation, un renforcement des capacités concernant cette notion de droit de propriété intellectuelle. Dans sa communication, M. DIOUF a analysé le cadre institutionnel pour la conservation des ressources génétiques. Ainsi, il a passé en revue tous les accords et conventions relatifs au thème abordé et aussi des débats qui existent sur la valorisation de la

biodiversité (Convention sur la Diversité Biologique, Accord ADPIC, Protocole de Nagoya). Il a relaté tout le débat qui existe autour de la valorisation économique de la biodiversité et en particulier les Cas de biopiraterie.

Sa présentation a été l'occasion de parler de l'importance de la biodiversité et il a donné des exemples d'espèces végétales utilisées comme source de médicaments comme le *Filipendula ulmaria* qui fournit l'aspirine, *Papaver somniferum* qui fournit la codéine, *Cinchona pubecens* qui donne la quinine etc...



*Filipendula ulmaria*



Il a relaté le problème du déclin de la biodiversité. En effet, des milliers d'espèces végétales ont péri en quelques décennies ce qui a des répercussions économiques et sociales énormes ; en effet, Moins de biodiversité signifie moins de productivité.

Il a terminé sa présentation en montrant que le cadre institutionnel pour la mise en œuvre de la conservation de la biodiversité existe et que les droits de propriété intellectuelle: constituent une opportunité pour le Sud de tirer profit de ses ressources (Accords de Bioprospection). Enfin, le conférencier a souligné la nécessité du renforcement des capacités des différents acteurs. A la suite de cette présentation, des contributions ont été apportées et un certain nombre de questions ont été posées :

- ✓ Sergent FONSECA : Quelles sont les mesures idoines à prendre contre la biopiraterie ? Comment doit se dérouler le partage des profits, des résultats ?
- ✓ M. DIOUF : Il y'a un cadre juridique qui est mis en place. Sur le plan local, il s'agit des agents des Eaux et Forêts et des responsables des collectivités locales. Concernant le partage des profits, il faudrait tout juste éviter l'aspect informel en privilégiant l'écriture.
- ✓ M. CAMARA : Inquiétude envers les étrangers sur l'utilisation de nos ressources (cas des collections d'herbiers).
- ✓ M. DIOUF : Il faut avoir un Médicament Traditionnel Amélioré (MTA) pour avoir une certaine visibilité sur ce que vous allez faire et sur la destinée de votre produit issu de la collaboration.
- ✓ M. SAMBOU : Comment faire pour avoir le Brevet de Tradipraticien ?
- ✓ M. DIOUF : Il faut formaliser ou organiser un séminaire de renforcement des capacités sur la propriété intellectuelle pour la Fédération des tradipraticiens du Sénégal.

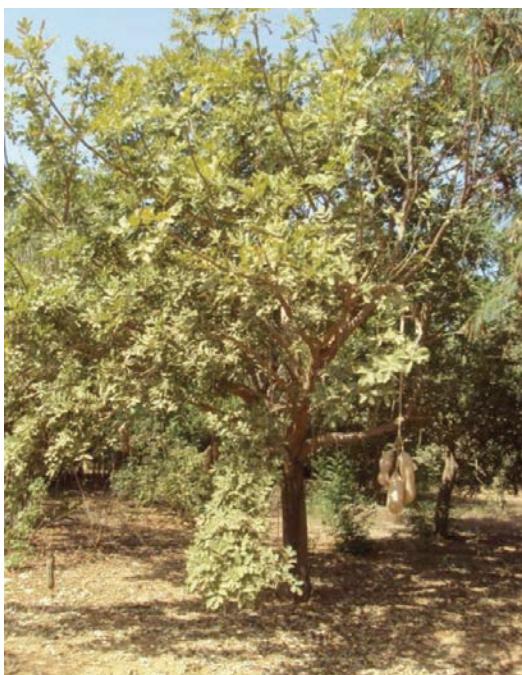
➤ Recommandation :

- *Organiser un séminaire de renforcement des capacités sur la propriété intellectuelle pour la Fédération des Tradipraticiens du Sénégal.*

❖ Présentation du Conservatoire botanique Michel ADANSON (Mbour)

Elle a été faite par Monique B. DIOUF (Chargée de Programme à ENDA-MADESAHEL) en compagnie de Richard Demba DIOP. La première a retracé l'histoire du conservatoire botanique Michel Adanson depuis sa création en relatant les différentes actions qui y sont menées :

- la formation dans le domaine des sciences de la santé et du développement en partenariat avec l'Institut de Santé et Développement (Enseignement et Recherche, Analyse- Expertise- Action, Information et sensibilisation) ;
- la Promotion et la rationalisation de l'usage correct des plantes médicinales ;
- le soutien aux initiatives communautaires ;
- la conservation de la biodiversité végétale



**Kigelia africana**  
Arbre aux vertus hormonales





Puis, R.D. DIOP a eu à parler de la diversité floristique du site, résultats issus des travaux menés dans le cadre de son mémoire de master. En effet, M. DIOP a déterminé la structure de la flore du conservatoire botanique, en a étudié la végétation et a réalisé une collection de référence des plantes importantes Entre le 15 septembre et le 30 octobre 2010. Ses résultats indiquent que la flore du conservatoire est riche d'au moins 140 espèces réparties dans 115 genres et 53 familles. Les dicotylédones représentent 90,57% et les monocotylédones 9,43% des taxons. La plupart des espèces sont des nanophanérophytes (47,86%), suivi des théophytes (47,86%). Cette flore est aussi marquée par prédominance des espèces africaines (33,8%) suivie des espèces pantropicales (21,6%). Plus de la moitié des espèces (59%) recensées sont rares ou accidentielles du fait du caractère du site qui est un conservatoire. 7,86% des espèces du conservatoire sont qualifiées d'espèces constantes. Nous avons 2,26% des espèces qui ont un recouvrement moyen de 32%, ces espèces sont les plus abondantes du conservatoire.

A la fin de sa présentation, M. DIOP a indiqué que le conservatoire possède une pépinière et une banque de semences.

## ❖ Présentation du Master de TABEC (Taxonomie, Biodiversité, Ethnobotanique et Conservation des ressources naturelles)

Cette dernière communication a été animée par M. Mame Samba MBAYE (Département de Biologie Végétale). Dans sa communication, M. MBAYE a montré la pertinence de la mise en place de ce Master. En effet, pour lui, il devient de plus en plus urgent de créer les conditions pour une gestion rationnelle et une valorisation durable de la diversité végétale et des Ressources naturelles et de mettre en œuvre une politique de bonne gouvernance pour l'utilisation durable des Ressources naturelles

C'est pourquoi, le Département de Biologie Végétale (FST/UCAD) a créé ce Master pour

- ▶ Former des scientifiques de haut niveau en sciences de la taxonomie et de la Biodiversité
- ▶ Former des cadres maîtrisant les techniques
  - d'inventaires de la flore et de la végétation,
  - de diagnostics écologiques,
  - de gestion des Ressources Naturelles (RN),
  - de valorisation et de conservation de la biodiversité

Les enseignements de ce Master sont conçus pour 1-connaître et identifier les espèces, 2- comprendre l'organisation des végétaux, 3- comprendre la biodiversité et la gestion des RN 4-valoriser les savoirs locaux et la biodiversité. Comme de coutume, une discussion est ouverte et c'est le Pr NOBA, responsable du master, qui apporte en premier un complément sur la présentation.

Le Commandant FAYE lui conseille de se rabattre surtout sur les projets forestiers (exemple du Parc de Hann), de faire parrainer la formation par certaines banques (ex. SGBS) et autres sociétés (ex.TOTAL) et de créer un site web.

M. S. Mor MBAYE, suggère aux formateurs, dans une démarche d'immersion, d'inciter les étudiants à être plus rationnels et à sortir du cadre universitaire. Il soutient que la connaissance de base ancrée dans nos cultures corrélée à la connaissance rationnelle scientifique pourrait permettre d'atteindre certains objectifs et contribuer à la résolution de certains problèmes.



M.S. MBAYE note la pertinence à revoir le système éducatif avant de préciser que le master implique aussi bien des professionnels que des étudiants de l'université qui sont en L3 (Licence) ou ayant un diplôme équivalent.

Pour terminer, M. M. S. MBAYE a présenté la proposition de mise en place d'un « cadre (ou cercle) d'échanges sur les plantes (ou organismes) utiles et médicinales » qui rassemble des scientifiques, des décideurs, des praticiens et des spécialistes de la gestion des Ressources Naturelles pour échanger sur les aspects ayant trait à la connaissance, l'utilisation et la gestion des plantes utiles et médicinales. Ce cadre devrait

- ✓ concevoir et mettre en œuvre des projets pertinents d'utilisation et de gestion durable des ressources
- ✓ organiser des rencontres scientifiques et populaires (colloques, foires, foires)
- ✓ organiser des séances de renforcement de capacités

Ce cadre regrouperait :

- ✓ UCAD
- ✓ Enda Madesahel (Conservatoire botanique Michel Adanson)
- ✓ CEGIG
- ✓ Fédération des Tradiparticiens (phytothérapeutes)
- ✓ Ministère environnement (Eaux et forêts, parcs nationaux)
- ✓ Enda Santé
- ✓ ISED
- ✓ Collectivités locales (Popenguine etc.)
- ✓ Toute autre structure intéressée par les activités du cadre.

## REBOISEMENT

La séance du reboisement s'est déroulée en présence de tous les participants à l'atelier. Les espèces reboisées ont été prélevées de la pépinière du conservatoire botanique Michel ADANSON. Des sous groupes de 2 personnes ont été formés. L'activité a démarré par le sous groupe du Pr NOBA et Commandant FAYE ainsi de suite. Les espèces reboisées sont les suivantes : *Crateva religiosa*, *Sapindus saponaria*, *Crescentia cujet*, *Syzygium guineense*, *Acacia raddiana*, *Piliostigma reticulatum*, *Jatropha curcas*, *Aphania senegalensis*, *Moringa oleifera*, *Zyziphus mauritiana*, *Grewia bicolor*.





## CEREMONIE DE CLOTURE

La séance de clôture a eu lieu le 4 juillet 2012 à 16 h 30 et a été présidée par le Professeur NOBA.

D'abord il y'a eu la lecture du Rapport Général du colloque par Madiop GUEYE, Doctorant à l'UCAD.

Le Commandant FAYE a d'abord souligné que la rencontre a été fructueuse et a été un pur enseignement écologique et académique pour tous les participants. Il a ensuite souhaité que des rencontres de ce genre soient fréquentes à cause de leur contenu scientifique et de la richesse des communications. Il a ensuite précisé qu'il rendra fidèlement compte à ses supérieurs et que toutes ces recommandations seront prises en compte pour



une nouvelle politique forestière au Sénégal. Des remerciements ont été également prononcés à l'endroit de M. SAMBOU, du représentant du Maire, des techniciens de surface et de tous les participants de ce colloque. Le Commandant a également profité de cette occasion pour saluer l'initiative du Conservatoire Botanique Michel ADANSON.

Ensuite le Pr NOBA a remercié le Maire de la ville de Mbour pour son accueil, les participants comme la Direction des Eaux et Forêts, l'ISED, le groupement des femmes de Popenguine, les tradipraticiens, le Centre Enda-Madesahel en ayant une pensée pour le Dr SY qui était malade durant le colloque. Il a encore une fois salué la présence de M. Sambou.

Pour terminer, M. SAMBOU a pris la parole en disant qu'il a été très honoré de participer à ce colloque car c'était sa famille naturelle ; c'est ainsi qu'il a accepté de venir sans conditions. Pour lui les plantes constituent l'avenir de ce pays et il espère que les conclusions de ce colloque seront prises en compte d'ici l'année prochaine. Il a ensuite formulé des prières pour toute l'assistance. Enfin une photo de famille avec tous les participants a été prise à l'entrée de Centre Seydou Nourou Tall.



## PARTICIPANTS AU COLLOQUE

N°	Prénoms & Noms	Institutions
1	Pr Kandioura NOBA	Département Biologie Végétal /UCAD
2	Pr Samba SYLLA	Département Biologie Végétal /UCAD
3	Pr Djibril SANE	Département Biologie Végétal /UCAD
4	Pr Diégane DIOUF	Département Biologie Végétal /UCAD
5	Dr Mame Samba MBAYE	Département Biologie Végétal /UCAD
6	Abdoul Aziz CAMA	Département Biologie Végétal /UCAD
7	Pr Serigne Mor MBAYE	Psychologue
8	Dr Kaoussou SAMBOU	Pdt Fédération des tradipraticien du Sénégal
9	Commandant Pape Momar FAYE	Direction des Eaux et Forêts
10	Mr Mangoné MBAYE	Adj. au Maire de Mbour chargé de l'environnement
11	Dr Mayassine DIONGUE	Institut de Santé Et Développement (UCAD)
12	Mme Monique DIOUF	Enda Madesahel/Conservatoire Michel Adanson
13	Mr Abdourahmane LOUCOUBAR	Enda Madesahel/Conservatoire Michel Adanson
14	Mr Diouma BA	Enda Madesahel/Conservatoire Michel Adanson
15	Mr Louis Etienne DIOUF	Enda Madesahel/Conservatoire Michel Adanson
16	Mr Ndiaga SALL	Enda Santé
17	Sergent Emma Elise FONSECA	Réserve Naturelle de Popenguine
18	Mme Oulimata THIAO	Rassemblement des Femmes de Popenguine. Pour la Protection de la Nature
19	Mr César BASSENE	Département Biologie Végétal /UCAD

20	Mme Maimouna KANE	Département Biologie Végétal /UCAD
21	Mr Ablaye NGOM	Département Biologie Végétal /UCAD
22	Mr Richard DIOP	Département Biologie Végétal /UCAD
23	Mr Madiop GUEYE	Département Biologie Végétal /UCAD
24	Gora GNING	Tradipraticien /Mbour
25	Mr Rassidou DIALLO	Association des maraîchers de Pointe Sarène
26	Mr Aliou DIONE	Pdt Association des producteurs de Ndianda
27	Mr Birane DIENG	Master TABEC
28	Mr Paterne A.B MINGOU	Master TABEC
29	Mr Abdou DARE	Master TABEC
30	Mr Rahimi MBALLO	Master TABEC
31	Mr Moussa FAYE	Master TABEC
32	Mr Komla Elikplon ABOTSI	Master TABEC
33	Mr Mamadou SIDIBE	Master TABEC
34	Mr Mamadou Lamine DIARRA	Master TABEC





# RAPPORT DU COLLOQUE

## PATRIMONIALISATION DES RESSOURCES VEGETALES AU SENEGAL

